



Jean Bonheur Tchouafa, militant actif du MRC, répond à la vice-présidente du directoire des femmes du MRC, Me Michelle Ndoki, qui souhaite que le parti [abandonne le « hold-up électoral »](#) de la présidentielle 2018 pour se concentrer sur l'avenir.

Chère Amie Politique et vaillante combattante, nul besoin de te réitérer tout le respect et l'admiration que j'ai pour toi et pour le sacrifice de ta personne au service de la renaissance. Je suis convaincu de ton amour pour le Cameroun, c'est certainement à ce titre que tu as déclaré il y'a quelques heures : « Nous devons le bâtir et ça ne se fait pas en avançant la tête tournée vers l'arrière. Octobre 2018 était un tournant décisif dans l'histoire de notre belle Nation. Il y en a d'autres à négocier. Regardons droit devant et resserrons les rangs, pour les aborder correctement » Je pense chère AP, qu'il n'est pas efficient de bâtir un futur sans tenir compte du passé qui en plus traîne un important et déterminant passif. Permits moi de te rappeler le passif du passé. --

En 2013, le MRC a remporté les législatives (7 sièges) dans le Mfoundi en plein coeur de Yaoundé. Le MRC a également remporté les mairies de Deuk dans le mbam inoubou, de Baham dans les hauts plateaux, de Monatélé dans la lekié et quatre mairies parmi les sept mairies que compte la capitale Yaoundé. Au sujet de notre victoire dans le Mfoundi, le feu patriarche Emile Onambélé Zibi, dans les colonnes du quotidien le Jour, N°2058 du 11 novembre 2015 déclarait : « Le RDPC n'a pas pu avoir 40%. Pour gagner, ça s'est passé

ailleurs». Le MRC conserve jusqu'à date les procès verbaux issus des bureaux de vote et qui nous donnent vainqueur mais la loi électorale dispose que chaque représentant de parti politique reçoit un procès verbal à la fin du dépouillement mais dispose paradoxalement que seul le procès verbal d'elecarn fait foi en cas de contentieux, ce qui est Inacceptable. Nous avons purement et simplement été spoliés de nos victoires en 2013. Maurice KAMTO avait fait une sortie au lendemain de ce scrutin couplé municipales et législatives du 30 septembre 2013 pour dire qu'il n'acceptera plus jamais les fraudes massives, sauvages et barbares du rdpc. Cela lui avait valu une convocation à la police judiciaire au motif qu'il avait tenu des propos séditions. En effet, après avoir été spoliés de manière flagrante de nos victoires lors du double scrutin du 30 septembre 2013, le Président Maurice KAMTO tint une conférence de presse le 22 octobre de la même année au siège du MRC à Odza à Yaoundé et déclara : « Le pouvoir est désormais placé devant un choix crucial pour l'avenir politique du pays : engager très rapidement des discussions politiques sérieuses en vue de doter notre nation d'un système électoral crédible, garantissant le respect scrupuleux de l'expression de la volonté populaire ainsi que les engagements internationaux de notre pays, ou procéder à l'achat massif des armes pour affronter le peuple ». Cette déclaration lui avait disais-je valu une convocation officielle et non pas officieuse par un ministre mais plutôt par le DGSN. C'était le 7 novembre 2013 et le Président Maurice KAMTO s'était fait accompagné par son conseil, feu Me Sylvain Souop et s'était alors vu opposé DES VRAIES MENACES par Martin Mbargua Nguelle qui l'accusait de tenir des propos séditions non seulement pour les propos cités ci-dessus mais pour avoir martelé qu'il n'acceptera plus jamais que le pouvoir vole la victoire du peuple camerounais. --

Après ce scrutin, le MRC s'est lancé dans une campagne nommée « pétition pour un code électoral consensuel : sauvons la paix au Cameroun en exigeant dès maintenant la Réforme consensuelle du Code électoral pour des Élections Libres, Transparentes et Démocratiques ! » À cet effet, le MRC avait écrit à tous les partis politiques de l'opposition pour les inviter à s'asseoir ensemble pour mettre sur pied un secrétariat pour coordonner les actions de l'opposition notamment la lutte pour l'adoption d'un code électoral consensuel. Jusqu'à date, moins de cinq partis politiques ont ne serait ce que accusé réception. Dans cette lutte pour l'adoption d'un code électoral consensuel, tu dois certainement te souvenir de la jambe cassée du Prof Alain Fogue. Jambe cassée par le capitaine Ekani devant l'Assemblée nationale pour avoir distribué les flyers invitant les parlementaires à se pencher sur la question et invitant les populations à signer notre pétition, il avait d'ailleurs été molesté avec plusieurs autres camarades notamment le secrétaire général adjoint du parti, Roger Justin Noah qui avait perdu connaissance et Arnaud Parfait Manga Kede. --

Le MRC ne s'était pas limité à la seule pétition qui avait d'ailleurs récolté près d'un demi million de signatures physiques, et 1500 signatures numériques, Internet n'étant pas très répandu à cette époque, le MRC avait en effet compilé sur CD (numérique) et dans un document physique les différents manquements ayant émaillé le scrutin du 30 septembre 2013 et nous avons fait des propositions pour l'amélioration du code électoral et les avons transmis à l'assemblée nationale à travers notre député d'alors, Hon Soub Lazare, à la primature, à la présidence de la république, à elecarn, au Minat aux ONG bref à toutes les parties prenantes ne serait ce que de manière implicite au processus électoral au Cameroun. Tout cela est resté sans suite. Nous avons compris que le combat se gagnera sur un autre terrain : l'implantation nationale de notre formation politique. Aujourd'hui, nous sommes le parti politique le plus implanté au Cameroun.

Le rdpc nous suit de près pour la simple raison qu'il profite de la présence de l'administration sur l'étendue du territoire et les administrateurs comme l'avait relevé Mgr Kleda sont de fait des militants du rdpc pour éviter des représailles . Chère AP, connais tu Ngan-ha? Voilà en pièce jointe une image de la plaque qui mène à Ngan-ha, je l'ai prise autour de 23h en septembre 2018 lorsque nous accompagnons le Président Maurice KAMTO y tenir son meeting. C'est dans le département de la Mvina. Connais tu Tello? Koza? idool, nyambaka? Bellel? Gaoui? Mbe? Martap? Bascheo? Dembo? Nassarao, Mayo-Oulo? Bibemi? Moulvoudaye? Vélé? Doukoula? Djabtoo? Dziguilao? Etc. Ce sont des villages situés dans les profondeurs du pays et dans lesquels le MRC est implanté et où le Président Maurice KAMTO a rempoté le scrutin du 7 octobre 2018. C'est juste à titre illustratif pour mieux se fixer les idées. Nous avons déjà été spoliés de notre victoire aux législatives et aux municipales de 2013 ensuite une fois de plus mais de trop aux présidentielles de 2018 et tu demandes aux enfants de ta terre de bâtir sans plus regarder en arrière alors que nous n'avons pas encore solder le passif du passé.

Chère AP, l'avant-veille, les camarades de PAUL BIYA ont volés nos victoires dans les joutes électorales locales, la veille PAUL BIYA lui-même cette fois avec un Twitt, un post sur Facebook, moins de dix minutes de meeting, une infinité de photos, vole la victoire de Maurice KAMTO et tu nous demande de bâtir quel Cameroun exactement et avec qui concrètement ? Mais il faut reconnaître que le Président Élu Maurice KAMTO veut avancer. Il veut bien laisser son dû au voleur mais réclame une contre partie : « SOLDER LE PASSIF DU PASSÉ PASSE ESSENTIELLEMENT PAR L'ADOPTION D'UN CODE ÉLECTORAL ET PAR LA RÉOLUTION DE LA CRISE ANGLOPHONE». Lui-meme Maurice KAMTO le déclare dans la video ci-jointe. Chère AP, humblement je te pose cette question pour finir : pourquoi est-ce que nous avons été en prison ? Qu'avons nous exactement gagné après tant de sacrifices ? Je pense en toute humilité que les marches qui nous restent à gravir dans la réclamation sont plus efficaces que l'abandon de cette réclamation pour bâtir sur le sable.